

Mairie de
Saint-Ouen-Les-Parey

2, rue Corvée • 88140 Saint-Ouen-Les-Parey

Tél. 03 29 07 22 81

E-mail : mairiestouenlesparey@wanadoo.fr



LETTRE MUNICIPALE

N° 2024-01

DU 19 Avril 2024

INFORMATIONS DE LA VIE MUNICIPALE

DATES A RETENIR

8 mai 2024

Distribution des géraniums à l'atelier municipal de 09h00 à 11h00 au 7 b rue Pie Bois

Cérémonie du 8 mai

Rendez-vous devant le monument aux morts à 11h30

Elections Européennes

Dimanche 9 juin 2024 de 8h00 à 18h00

Parcours du cœur

Le Dimanche 30 juin 2024 7^{ème} marche du cœur

Festivités du 14 juillet

Feux d'artifice 13 juillet 2024 à la salle polyvalente

Fermetures Administrations

Bibliothèque et Agence Postale

Seront fermées du 22 avril 2024 au 03 mai 2024 inclus

Secrétariat de Mairie

Sera fermé :

- Mercredi 1^{er} mai 2024
- Mercredi 8 mai 2024 au vendredi 10 mai 2024 inclus

SONNERIE DES CLOCHES

Lors de l'entretien annuel du mécanisme du clocher, nous avons constaté que le campanile qui supporte les 3 cloches présente des ruptures de charpente, faisant courir un risque de chute des 3 cloches. Pour ces raisons, les sonneries à la volée des angélus et du midi ont été coupées seules les sonneries des heures et demi-heures restent actives.

Des devis sont en cours de réalisation en vue de remplacer et de consolider le campanile. Il est envisagé de demander des subventions à la DRAC à la Région et à la Fondation du Patrimoine.

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE 2024-2025

Les inscriptions à la restauration scolaire 2024-2025 commenceront à compter du 9 juin 2024 jusqu'au 23 août 2024 en mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

Un mot et une fiche d'inscription seront distribués aux élèves à l'école.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Judi 13 et vendredi 14 juin 2024

AFFOUAGES

En raison d'une distribution tardive de nouveaux lots, le **façonnage est reporté au 1^{er} juillet 2024**. Le **débardage devra être terminé pour le 1^{er} octobre 2024**. Dans le cas de fait climatique défavorable, cette date sera repoussée.

Tout affouage non façonné et /ou non débardé reviendra automatiquement à la commune et restera redevable.

FLEURISSEMENT VILLAGE

Cette année a été décidé de transformer une partie des massifs avec des plantes vivaces afin de diminuer l'arrosage.

Démarches Administratives

Inscription Liste électorale

Pour pouvoir s'inscrire sur la liste électorale de la commune, il vous suffit de compléter le cerfa. 12669 * 02 (disponible en mairie ou sur internet). Ou en faisant la démarche sur internet via le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396), via le lien ci-dessous
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Recensement citoyen (JDC)

Le recensement se fait en mairie, **chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.**

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Bilan état-civil

Il y a eu en 2023 sur la commune
3 Naissances
2 Mariages
1 PACS
6 Décès

Bilan location des salles communales

Il y a eu en 2023
11 locations la salle des associations
7 locations la salle polyvalente

Repas et colis des aînés 2024

55 participants au repas du 7 avril 2024 qui a eu lieu à Sauville
43 colis distribués

NATURA 2000

Renouvellement adhésion à la charte Natura 2000

Note brève et synthétique Compte Financier Unique (CFU) 2023 et Budget Primitif (BP) 2024

Elles ont été rédigées en vue d'informer les administrés de la comptabilité communale. Elles seront diffusées sur l'application Maeils et seront consultables en mairie à partir de mai 2024

VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2024

- taxe d'habitation additionnelle : 25.04 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 41.96 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42.92 %
- cotisation foncière des entreprises : 21.67 %

Les taux communaux restent inchangés, néanmoins la base d'imposition imposée par l'état a subi une augmentation de 4.5 % et par conséquent, une légère augmentation apparaîtra sur les taxes 2024. Cette année dans la colonne existante de GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques prévention des inondations) a été votée par la Communauté de Communes. Son montant de 62100 € sera répartie entre les habitants communautaires. Actuellement la répartition définitive gérée par la DGFIP n'est toujours pas connue.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2024

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer aux différentes associations les subventions suivantes

AFM Téléthon	150.00 €
Souvenir Français	100.00 €
Coopérative scolaire – école de Saint Ouen Lès Parey	300.00 €
Association Les Enfants du Sénégal	300.00 €
Institut de cancérologie de lorraine	100.00 €
Comité des fêtes de Saint Ouen les Parey	2100 € Feux artifices 300 € subvention
Familles rurales St Ouen Vrécourt Sauville	400.00 €
Association des écoles	400.00 €
ADMR	100.00 €
ADAVIE	100.00 €
Amical des sapeurs-pompiers de Saint Ouen les Parey	100.00 €
Divers	550.00 €

TRAVAUX 2024

Aménagement des parkings de la MAM et de l'église de Parey

Réfection toiture de l'église de Parey

Relève de plusieurs tampons dans la rue du Général Leclerc et rue de la Corvée

TRAVAUX 2024

Réfection de la 1^{ère} moitié du chemin forestier n° 4 de Saint Ouen à Suriauville.

Pour éviter la détérioration de ce chemin, des bandes d'écoulement d'eau en chevrons surélevées seront installées, nécessitant ainsi la réduction de la vitesse à 30 km/h. Les fossés et aqueducs seront nettoyés. Durant les travaux prévus cet été la route sera entièrement fermée à la circulation. Un arrêté municipal sera pris

Réfection de la statue Mary JOUX

Après le remboursement des travaux suite à sa réfection, une nouvelle entreprise va intervenir pour reprendre la peinture.

DISTRIBUTION DES GERANIUMS 8 mai 2024

Distribution des géraniums à l'atelier municipal de 09h00 à 11h00 au 7 b rue Pie Bois
(en cas d'absence remplir la procuration ci-jointe).

Le Maire
NOVIANT Jean-Luc

✂ -----

Procuration
Distribution des géraniums
8 mai 2024 de 9h00 à 11h00 à l'atelier municipal

Je soussigné(e) _____ domicilié(e) au
_____ donne procuration

à Mr/Mme _____

Pour la remise des géraniums qui me sont attribués

à _____ le/...../2024

Signature

Retrouver toutes les informations de la mairie sur nos différents supports de communication :

<https://www.facebook.com/stouen.lesparey.5>

<https://saintouenlesparey.com/>

<https://maelis.info/app/home>

<https://www.panneaupocket.com/>



Les applications sont
disponibles sur :

